

**ANNEXE**  
**Programme détaillé et Formateur**

## **Liberté d'expression sur le web : image et droits d'auteur**

### **Présentation générale :**

Tout dirigeant d'entreprise développant son activité doit maîtriser les droits d'auteur pour pouvoir administrer son site internet, ses réseaux sociaux et développer ses outils de communication. Cette formation a pour but de transmettre l'essentiel des connaissances nécessaire à l'activité professionnelle et de structurer son action avec des outils transmis pendant la formation.

### **Objectifs et moyens pédagogiques :**

- Définir les droits d'auteur communément exploités dans l'activité professionnelle.
- Mettre à jour ses connaissances de droit de la propriété intellectuelle.
- Protéger et exploiter des droits d'auteur.
- Protéger et exploiter une marque.
- Rédiger un contrat de cession de droits d'auteur.
- Définir et rédiger une autorisation de droit à l'image.

**Public visé :** Tout public

### **Date, durée, lieu :**

Lundi 12 mai 2025 de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (7 heures) dans les locaux de Terra Gestion au 33 rue de la Bienfaisance 75008 PARIS.

**Accessibilité :** les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement par mail à [contact75@terragestion.com](mailto:contact75@terragestion.com), afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

**Prérequis :** Aucun

**Tarif adhérent et partenaire :** 100 €

**Tarif public :** 150 €

**Modalités d'inscription et d'annulation :** sur le site de TERRA GESTION. Cliquer sur le nombre de places puis sur s'inscrire à la formation. Compléter le formulaire et régler par virement, carte bancaire ou chèque.

**Méthode et moyens pédagogiques :** tout au long de la formation, sont alternées plusieurs méthodes de formation : magistrale, découverte et interrogative.

- Mise en situation autour de cas pratiques
- Questions-Réponses en face à face

**Les supports de cours** sont remis en main propre le jour de la formation

### **Modalités d'évaluation :**

- Evaluation du niveau des connaissances des stagiaires en début de formation
- Evaluation des acquis des stagiaires en fin de formation

**Nombre de participants :** cette formation est organisée pour un groupe de participants d'environ 10 personnes

**Nature de la formation dispensée :** à l'issue de la formation, une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.

**Qualité et évaluation de la formation :** un questionnaire d'évaluation sera remis à chaque participant pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

## **Programme :**

### 1<sup>ère</sup> partie – Introduction à la propriété intellectuelle

- Qu'est-ce que la propriété intellectuelle ?
- La place des droits d'auteur
- Qu'est-ce que le copyright ?
- Qu'est-ce qu'une marque ?
- Qu'est-ce qu'un dessin et modèle ?
- Qu'est-ce qu'une création technique ?

### 2<sup>ème</sup> partie – Les droits d'auteur

- La définition des droits d'auteur : les conditions du droit d'auteur, la notion de création
- Qu'est-ce que l'originalité de la création ?  
La titularité des droits est l'auteur : l'auteur unique, les conditions à remplir et la vigilance à avoir en cas d'auteurs multiples
- Les droits patrimoniaux et extrapatrimoniaux sur la création
- L'exploitation des droits d'auteur : la licence des droits d'auteur, la cession des droits d'auteur
- La protection des droits d'auteur : les outils de la protection, la place des copyrights, les conditions à remplir pour invoquer la "contrefaçon"

### 3<sup>ème</sup> partie – La marque

- Les conditions à réunir pour prétendre à l'enregistrement d'une marque : les signes pouvant être protégés, l'absence d'usage : quels risques ? L'investissement : coût, intérêt...
- La procédure de dépôt : la recherche d'antériorité, les étapes à respecter, les coûts, les choix géographiques de la protection (national, étranger), qui peut vous aider dans la procédure ?
- Les droits d'exploitation de la marque : droit de propriété de la marque, les actes prohibés contre lesquels la marque protège
- L'exploitation de la marque : droit d'usage de la marque, droit de céder la marque, droit de louer la marque : la licence

### 4<sup>ème</sup> partie – Le droit à l'image

- Préciser les notions : qu'est-ce que le droit à l'image ?
- Qu'est-ce que le droit à la vie privée ?
- La différence entre l'autorisation du droit à l'image et la cession des droits d'auteur, le cadre légal : droit à l'image, un enjeu majeur pour le respect de la vie privée
- Utiliser le droit à l'image : différencier les situations de prise de vue : lieux privés et lieux publics, les recours obligatoires à l'autorisation du droit à l'image (portrait, photo groupe, etc.)
- L'enjeu du contrat de cession de droits d'auteur

- La diffusion de l'image : les obligations selon l'usage (interne, diffusion au public), les cas particuliers des réseaux sociaux, publication presse, internet

**Formatrice :** Aurélie JOUBERT – Directrice juridique et Formatrice en droit

- Master 2 Droit des affaires et de l'entreprise
- Certificat professionnel en Droit des nouvelles technologies, de l'innovation et de la protection de données DU Droit, Religion et Société
- Intervention régulière auprès des professionnels et dirigeants d'entreprise depuis plus de 15 ans.